

PROCES VERBAL

L'an Deux Mille Onze, le Quinze Juin à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes d'Auzances-Bellegarde, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Temps Libre de Mainsat, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOULOT, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 50

Date de convocation du Conseil : 08.06.2011

Nombre de membres	50
Présents	49
Représentés	0
Votants	49
Exprimés	49
Pour	48
Contre	
Abstentions	1

Présents : Mme Mathieu, *Mr Gilbert suppléant de Mr Servant*, Mrs Robby, Verdier, *Mr Vénuat suppléant de Mr Vignerresse*, Mme Simon, Mrs Bigouret, Bonnaud, Joulot, Mmes Brunet, Simonet, Bosle, Mr Echevarne, *Mr Dmytriak suppléant de Mr Marceau*, Mr Perrier, *Mr Bonnaud suppléant de Mr Ribière*, Mrs Aymard, Vellot, *Mme Ravel suppléante de Mr Richin*, Mr Raillard, Mme Breschard, Mr Saintemartine, *Mr Nore suppléant de Mr Farejeaux*, Mrs Vignerou, Chagot, Mmes Giraud-Lajoie, Lavaud, Passavy, Pignier, Mr Saint André, Mme Fonty, Mr Moreigne, *Mme Taddei suppléante de Mr Lenoir*, Mrs Oudin, Pailloux, Mmes Jary, Plas, Mrs Pinton, Gatier, *Mr Aubert suppléant de Mme Bonnat*, Mme Vialtaix, Mrs Désarménien, Bénito, Mmes Chaumeton, Danchaud, Mrs Timbert, Lacote, Dumontant, *Mr Podetti suppléant de Mr Redon*.

Excusée : Mme Darraud

Secrétaires de séance : Mr Thierry BENITO

Madame JARY souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire et salue au nom de toute l'assemblée le travail accompli par Mr Moreigne.

Jean-Jacques BIGOURET ouvre la séance en retraçant un historique de la situation.

Compte tenu de la démission de Mr VIGNERESSE depuis le 20/05/2011 et de la démission de Mr MOREIGNE au 25/05/2011, il incombait au suivant sur la liste (Jean-Jacques BIGOURET) de faire fonctionner la CCAB, le temps d'élire un nouveau Président.

Election du Président

Mr VENUAT, doyen d'âge, ouvre la séance en faisant appel à candidature pour le poste de Président. Mr VENUAT remercie Michel MOREIGNE pour le travail qui a été fait. Il souhaite que le nouvel exécutif de la Communauté de Communes essaye de maintenir la structure dans son périmètre actuel et renouvelle son opposition, son refus du zonage proposé par Mr le Préfet.

Seul Mr Jean-Paul JOULOT se déclare candidat.

Nombre de votants : 49

Monsieur Jean Paul JOULOT est élu Président avec 34 voix pour, et 13 bulletins nuls.

Valérie SIMONET et Jean-Jacques BIGOURET obtiennent 1 voix.

Il est ensuite procédé à l'élection des 8 vice-présidents

1 ^{ère} Vice-Présidente	Valérie SIMONET avec 41 voix
2 ^{ème} Vice-Président	Jean-Jacques BIGOURET avec 47 voix
3 ^{ème} Vice-Présidente	Maryse BRESCHARD avec 47 voix
4 ^{ème} Vice-Président	Pierre DESARMENIEN avec 49 voix
5 ^{ème} Vice-Président	Christian ECHEVARNE avec 46 voix
6 ^{ème} Vice-Présidente	Jacqueline JARY avec 45 voix
7 ^{ème} Vice-Président	Marcel ROBBY avec 46 voix
8 ^{ème} Vice-Président	Michel TIMBERT avec 44 voix

Délibération n° 2011-6-1**Objet : Fixation du nombre des vice-présidents**

Monsieur le Président précise au Conseil Communautaire que conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal de celui-ci, soit (50 x 30%) 15 pour la Communauté de Communes Auzances Bellegarde.

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que les statuts de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde mentionnent que le bureau se compose d'un président, de neuf vice-présidents, et de douze membres.

Monsieur le Président précise que malgré le fait que les statuts mentionnent le nombre de neuf vice-présidents, l'assemblée dispose du droit de fixer librement, dans les conditions prévues par la loi, le nombre de ses vice-présidents.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins une abstention, décide :

- de fixer à huit le nombre de vice-présidents de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde.
- de modifier les statuts de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde dans ce sens là.

Mr VELLOTT souhaite savoir pourquoi 8 vice-présidents alors que sous la Présidence de Mr Vénuat, il n'y en avait que 4. Pourquoi ne pas réduire le nombre de vice-présidence, qui permettrait ainsi peut être l'emploi d'un nouvel employé ?

Mr JOULOT indique qu'il souhaite rester dans la même logique que sous la précédente mandature. Le travail est partagé entre chacun des vice-présidents. Il indique que l'économie faite en indemnité ne permettrait pas de financer l'emploi d'un agent.

Délibération n° 2011-6-2**Objet : Indemnités de fonctions au Président et aux Vice-Présidents**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-9 qui autorise le Président à déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice - Présidents :

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Président étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif,

Vu l'arrêté du Président en date de ce jour portant délégation de fonction aux Vice - Présidents :

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Vice - Présidents étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des indemnités de la façon suivante :

- pour l'exercice effectif des fonctions de Président : à 13, 70 % de l'indice brut 1015 (soit pour information 520, 80 Euros brut mensuel au 1^{er} Juin 2011)
- pour l'exercice effectif des fonctions de Vice-Présidents : à 13, 70% de l'indice brut 1015 (soit pour information 520, 80 Euros brut mensuel au 1^{er} Juin 2011)

Délibération n° 2011-6-3.1**Objet : Nomination des délégués de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au SIVOM Auzances Bellegarde**

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation de 10 délégués titulaires et de 10 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein du SIVOM Auzances Bellegarde.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein du SIVOM Auzances Bellegarde :

- Mmes Jeannine MATHIEU, Sylvie RAVEL, Maryse BRESCHARD, Gilles PAILLOUX, Valérie PASSAVY, Mrs René MARCEAU, Jean-Paul VERDIER, Paul OUDIN, Michel SAINT ANDRE, Daniel GATIER, **comme délégués titulaires**
- Mmes Cécile PIGNIER, Isabelle BONNAT, Solange VIALTAIX, Yolande PLAS, Jacqueline JARY, Karine DANCHAUD, Mrs Jean-Paul JOULOT, Serge LACOTE, Michel LENOIR, Alain VIGNERESSE, **comme délégués suppléants.**

Délibération n° 2011-6-3.2

Objet : Nomination de cinq représentants de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde à AGIR en Haute Marche Combraille

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation de 5 délégués pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein de l'Association AGIR en Haute Marche Combraille.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein de l'Association en AGIR en Haute Marche Combraille :

- Mmes Isabelle BONNAT, Valérie SIMONET, Maryse BRESCHARD, Françoise SIMON, Jeannine MATHIEU.

Délibération n° 2011-6-3.3

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de la Creuse

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein du Syndicat Départemental d'Electrification de la Creuse.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein du Syndicat Départemental d'Electrification de la Creuse :

- Délégué titulaire : Monsieur Jean-Paul JOULOT
- Délégué suppléant : Monsieur Jean-Jacques BIGOURET

Délibération n° 2011-6-3.4

Objet : Délégués au Pays Combraille en Marche

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation de 4 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein du Pays Combraille en Marche.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes Auzances Bellegarde au sein du Pays Combraille en Marche :

- Mme Claude FONTY, Mrs Jean-Paul JOULOT, Alain VIGNERESSE, Christian ECHEVARNE, **comme délégués titulaires.**
- Mme Maryse BRESCHARD et Mr Jean-Jacques BIGOURET, **comme délégués suppléants.**

Délibération n° 2011-6-3.5**Objet : Désignation des délégués pour siéger au Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative Intercommunal d'Auzances Bellegarde**

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation de 6 délégués de la Communauté de Communes Auzances Bellegarde pour siéger au Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative Intercommunal d'Auzances Bellegarde.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour siéger au Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative Intercommunal d'Auzances Bellegarde :

Mmes Maryse BRESCHARD, Claude FONTY,
Mrs Jean-Pierre BONNAUD, Jean-Jacques BIGOURET, Marcel ROBBY, et Christian ECHEVARNE

Délibération n° 2011-6-3.6**Objet : Délégués au Comité National d'Action Sociale.
Représentant des élus. Représentant du Personnel.**

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation d'un représentant des élus et d'un représentant du personnel de la Communauté de Communes Auzances-Bellegarde pour siéger au Comité National d'Action Sociale.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes Auzances-Bellegarde au sein du Comité National d'Action Sociale :

Représentant des élus :

- Monsieur Daniel GATIER – Le Puy Sauzet 23110 RETERRE.

Représentante du Personnel :

- Madame Myriam GAILLARD – 2 Place de la Croix 23700 MAINSAT

Délibération n° 2011-6-3.7**Objet : Nomination d'un représentant pour le suivi de l'étude technique à réaliser par le CPIE des pays Creusois pour l'aménagement de sentiers de randonnée sur le territoire intercommunal.**

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation d'un délégué de la Communauté de Communes Auzances-Bellegarde, pour suivre l'étude technique à réaliser par le CPIE des Pays Creusois pour l'aménagement de sentiers de randonnée sur le territoire intercommunal.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Paul OUDIN, comme représentant de la Communauté de Communes Auzances-Bellegarde, chargé de suivre l'étude technique à réaliser par le CPIE des Pays Creusois pour l'aménagement de sentiers de randonnée sur le territoire intercommunal.

Délibération n° 2011-6-3.7**Objet : Désignation d'un délégué pour siéger au Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public de la Maison de l'Emploi et de la Formation pour l'arrondissement d'Aubusson.**

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation d'un délégué pour siéger au Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public de la Maison de l'Emploi et de la Formation pour l'arrondissement d'Aubusson.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Jean-Jacques BIGOURET, comme représentant de la Communauté de Communes Auzances-Bellegarde, pour siéger au Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public de la Maison de l'Emploi et de la Formation pour l'arrondissement d'Aubusson.

Délibération n° 2011-6-3.9

Objet : Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire, que suite à l'installation de la nouvelle assemblée, il convient de procéder à la désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres chargée d'intervenir dans les procédures de marché formalisées et notamment de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.

Cette commission est composée du Président, de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants.

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants :

- Délégués Titulaires : Mrs Gilles PAILLOUX, Jean-Paul VERDIER, Paul OUDIN.
- Délégués Suppléants : Mrs Alain VIGNERESSE, Christian ECHEVARNE, Michel TIMBERT.

Questions Diverses

Le Président fait part de l'invitation de l'école maternelle d'Auzances à tous les élus de la CCAB et tous les personnels pour le 21.06.2011. (Exposition des travaux des élèves sur le roman de Renart et concert avec Los cayapas)

Mr JOULOT souhaite revenir sur la convivialité des après réunions en proposant un apéritif dinatoire. Par contre, un repas pourrait être organisé en fin d'année.

La prochaine réunion aura lieu le 27 juin 2011 à Champagnat à 18 h 15.

La séance est levée à 20 h 45

Le Président,

Le Secrétaire

Jean-Paul JOULOT

Thierry BENITO